



Masar conecta : sous-programme régional pour la connaissance et l'innovation en matière de politiques publiques.

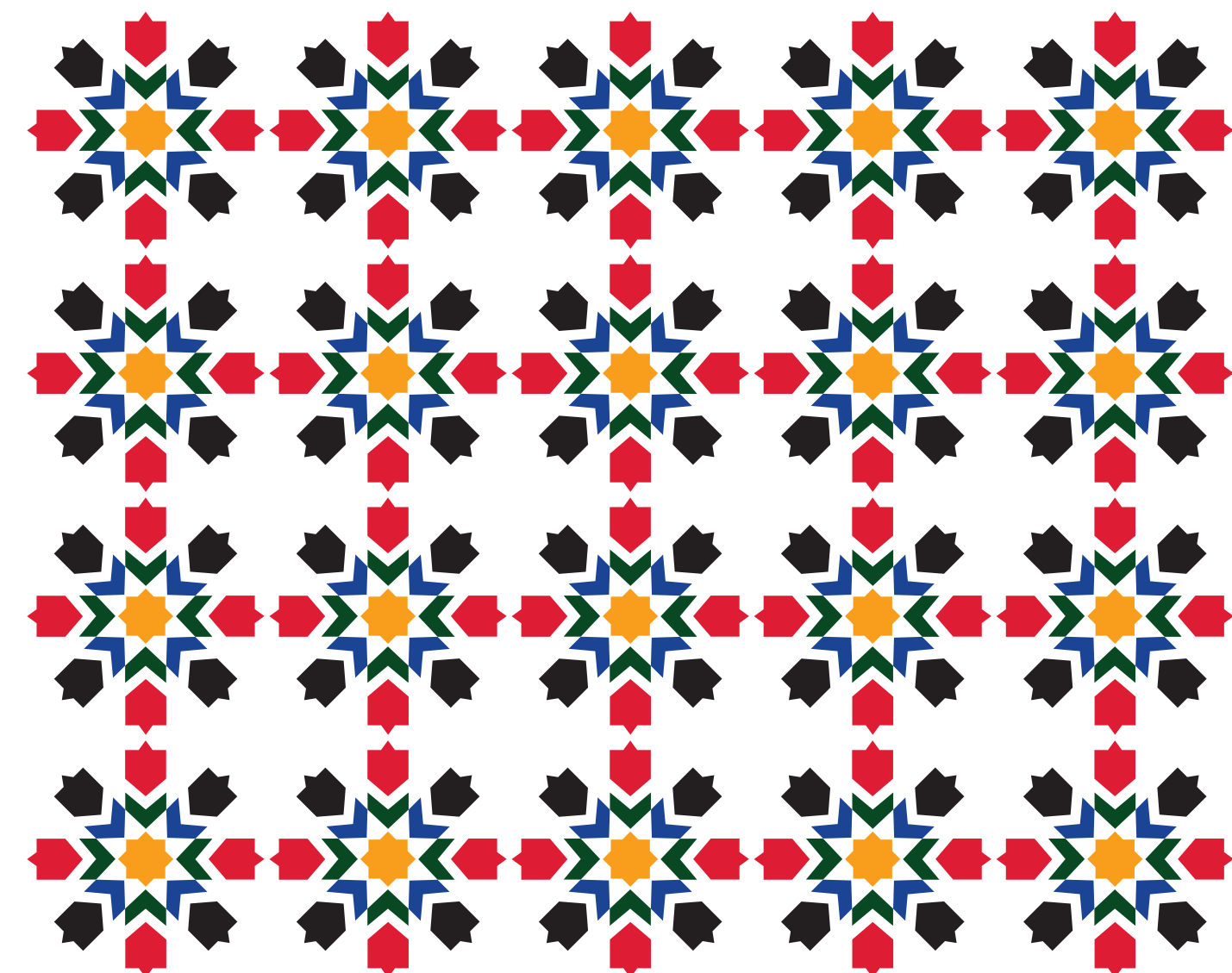
Masar al'an / masar maintenant a une ligne de travail spécifique de coopération technique régionale avec les administrations publiques et la société civile des pays arabes. La formation technique spécialisée, la connaissance et l'innovation en matière de politiques publiques sont inscrites au programme sous diverses formes : itinéraires de formation, conférences, débats, cours, séminaires, ateliers, rencontres, dialogues, réunions et laboratoires d'innovation publique. Le dialogue sur les politiques publiques sera également encouragé, de même que les cadres de collaboration (groupes de travail, plateformes, réseaux) et les actions de RDI en la matière.

Pour sa mise en œuvre, le programme *masar conecta* comptera sur la collaboration d'acteurs de la CE spécialisés dans la coopération technique, tels que la FIIAPP, et d'autres entités de l'administration publique espagnole spécialisées dans les lignes de travail établies, notamment les instituts et centres de recherche nationaux. Le programme s'appuiera sur l'expérience des entités associées à *masar al'an / masar maintenant*, telles que Casa Árabe et Casa Mediterráneo, l'IEMed ou TRAGSA.

La méthodologie qui sera appliquée à la mise en œuvre du programme sera fondée sur l'apprentissage et la gestion des connaissances, et mettra l'accent sur l'analyse, la systématisation et l'échange de bonnes pratiques.

MASAR AL'AN MASAR AHORA

PROGRAMME RÉGIONAL AVEC
LE MONDE ARABE | AECID



Catalogue général des publications officielles : <https://cpage.mpr.gob.es>

Copyright © 2024 Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID)

Illustrations : © 2024 AECID

Versions anglaise, française et arabe : traduction réalisée par l'Office d'interprétation des langues (OIL) du ministère espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération.

NIPO en ligne : 109-24-061-2

Édition non commerciale



Le nouveau programme *masar al'an/masar maintenant* a pour mission de contribuer à la triple transition, sociale, écologique et économique, dans les pays arabes, en réponse aux défis économiques, sociaux et climatiques actuels, en particulier la nécessité de créer des opportunités pour les jeunes, en favorisant des partenariats, par le biais d'une plus grande coopération régionale, et la promotion de solutions pratiques fondées sur des connaissances innovantes.

Principes

- **S'appuyer sur ce qui a été construit.** Le programme Masar a établi des lignes de travail et des partenariats qui constituent une base solide pour progresser dans la réalisation des objectifs du nouveau programme.
- **Rechercher des solutions pratiques pour relever les défis complexes auxquels est confrontée cette région en termes de développement,** grâce à l'apprentissage orienté vers l'action et la gestion innovante des connaissances, en s'appuyant sur les méthodologies établies dans le programme Intercoconnecta de l'AECID.
- Favoriser une **approche globale, multi-pays, multi-acteurs, multi-sectorielle, multidimensionnelle et inclusive** en ce qui concerne les modalités et les instruments, les acteurs et les partenariats, ainsi que la définition des actions, aux différents niveaux d'intervention.
- **Créer des synergies avec d'autres stratégies, programmes et instruments de l'AECID,** tels que les programmes mondiaux, la coopération multilatérale et culturelle, les appels à projets d'ONGD (organisations non gouvernementales de développement) et les actions d'innovation, dans un souci de cohérence, de renforcement de l'impact et de complémentarité des actions.
- **Intégrer de manière effective, dans l'ensemble des actions, l'approche fondée sur les droits humains, la prise en compte transversale de la diversité culturelle et l'inclusion du handicap.**



Cadre stratégique

- La *loi 1/2023 du 20 février 2023 sur la coopération au développement durable et la solidarité mondiale*.
- Le *5e Plan directeur de la coopération espagnole 2018-2021* (2018), l'avant-projet du 6e Plan directeur et tout autre plan directeur applicable ultérieurement.
- Le *Plan d'action AECID 2022-2023* et tout autre plan d'action applicable ultérieurement.
- Les conclusions du Conseil européen sur un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional : *Un nouveau programme pour la Méditerranée* (2021).
- La *Feuille de route de l'Union pour la Méditerranée* établie par les ministres des Affaires étrangères en 2017, les priorités renouvelées de l'UpM annoncées en novembre 2020 à l'occasion du 25e anniversaire du processus de Barcelone, et les plans d'action, les stratégies et autres documents opérationnels de l'UpM approuvés dans les déclarations ministérielles de ses membres.
- *L'Agenda 2030 pour le développement durable* (2015).

Priorités thématiques

EMPLOI ET CRÉATION D'OPPORTUNITÉS

- Promouvoir la création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes, en soutenant le développement d'entreprises et la construction d'une économie sociale, numérique et inclusive.**
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire et appuyer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en soutenant les jeunes entreprises, en particulier celles liées à l'économie numérique, verte et bleue.
 - Soutenir la formation professionnelle et l'accès au marché du travail.
 - Favoriser l'inclusion financière dans les secteurs porteurs d'emplois décents, par le biais d'alternatives financières non bancaires (investissement d'impact, fonds d'investissement locaux, microfinance) et de produits financiers innovants (capital-risque et capital d'amorçage).
- ### ÉGALITÉ DES GENRES
- Promouvoir l'égalité effective des femmes et des hommes et favoriser l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes et leur contribution effective à un développement inclusif et durable.**
- Adopter un cadre juridique et institutionnel favorable à l'égalité effective des femmes dans l'exercice de leurs droits, ainsi qu'à l'égalité des chances dans les sphères politique, économique et publique.
 - Assurer la participation politique et renforcer le leadership des femmes et leur participation aux espaces de décision dans la vie publique.
 - Promouvoir les droits économiques et les droits du travail des femmes et l'entrepreneuriat féminin, en mettant l'accent sur les jeunes entreprises, notamment dans le secteur de l'innovation et des nouvelles technologies, et sur la réduction de la fracture numérique.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ENVIRONNEMENT ET EAU

- Soutenir la transition vers un modèle productif et social résilient et durable grâce à la protection de l'environnement, à un accès efficace, durable et équitable aux ressources en eau et à la promotion d'une économie bleue socialement juste et inclusive.**
- Améliorer et étendre l'accès à l'eau de manière efficace, équitable et durable sur le plan environnemental, en mettant l'accent sur les ressources en eau non conventionnelles et en promouvant une gouvernance efficace de l'eau pour réduire la précarité hydrique.
 - Rechercher des solutions fondées sur la nature en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets ; lutter contre la désertification et améliorer la résilience aux sécheresses, aux inondations et aux incendies. Conserver et restaurer les écosystèmes dégradés, en accordant une attention particulière aux sols et à l'eau.
 - Promouvoir des systèmes agroalimentaires et de pêche durables, rentables, socialement inclusifs et résilients au changement climatique dans le cadre d'une approche fondée sur le lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes.
 - Assurer une gestion durable des déchets et promouvoir l'économie circulaire ; prévenir et éliminer la pollution des eaux terrestres et marines.

Axes transversaux

LES JEUNES

- Soutenir la création d'opportunités socio-économiques et culturelles pour les jeunes et leur participation aux stratégies nationales de développement.
- S'attaquer en priorité aux causes structurelles du manque d'opportunités, du chômage des jeunes, de la fuite des cerveaux, du décrochage scolaire et du manque de scolarisation, en cohérence avec le nouveau programme de l'UE pour la Méditerranée, héritier du processus de Barcelone de 1995.
- ### APPUI À L'INTÉGRATION RÉGIONALE
- Elle encouragera la coopération transrégionale et interrégionale méditerranéenne en appuyant le renforcement institutionnel des organisations et des institutions concernées, notamment l'UpM, l'IMed et la FAL.
- Elle impulsera des cadres de collaboration pour le dialogue politique et technique au niveau régional, en établissant, en développant et en diffusant des plans stratégiques et des cadres réglementaires régionaux, en finançant des projets régionaux; et en favorisant la mobilité des chercheurs.
- Elle favorisera le développement des capacités institutionnelles et techniques des organisations régionales de la société civile.
- ### INCLUSIVITÉ
- Promotion de la participation politique, sociale et culturelle des citoyens, en particulier des groupes traditionnellement exclus, tels que les jeunes et les femmes, et, d'autre part, le développement des capacités des autorités locales.

Modalités

- Combinaison de la mise en œuvre directe par l'AECID avec des interventions en partenariat ou par l'intermédiaire d'acteurs tiers :
- ***Masar conecta***, sous-programme régional pour la connaissance et l'innovation en matière de politiques publiques, comprenant trois lignes d'action principales : **formation technique spécialisée ; dialogue sur les politiques publiques ; recherche, développement et innovation.**
 - **Contributions aux organismes de coopération régionale au niveau méditerranéen**, tels que l'UpM, pour l'établissement, le développement et la diffusion de processus de formulation de politiques ou d'outils de planification stratégique et d'élaboration de cadres réglementaires, et pour la mise en œuvre de programmes et de projets.
 - **Contributions aux agences du système de l'ONU** pour la mise en œuvre de programmes et de projets régionaux dans les pays arabes.
 - **Subventions aux organisations de la société civile dans les pays partenaires**, destinées à la mise en œuvre de projets régionaux dans des secteurs prioritaires, ou au renforcement des capacités de ces organisations et à la promotion du travail en réseau.
 - Les organisations régionales du système euro-méditerranéen, telles que l'UpM, la FAL et l'IMed
 - FIIAP - Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration et les politiques publiques
 - Casa Árabe
 - Casa Mediterráneo
 - TRAGSA
 - L'administration publique espagnole